

La lettre

Eduquer à la non-violence et à la paix

OCTOBRE 2006 • N° 4

Les règles

Maternelle

École élémentaire

Collège

Expérience de consensus en camp d'adolescents.

L'éducation à la citoyenneté c'est apprendre à vivre ensemble mais c'est aussi préparer sa vie d'adulte en société : autonome, solidaire et responsable. La citoyenneté suppose d'appréhender les droits de l'homme, et ceux de l'enfant dans la vie de tous les jours d'un écolier, de connaître les lois, d'apprendre à construire des règles, les évaluer, les modifier, les respecter, échanger à ce sujet des savoirs entre enfants ou adultes, et faire ensemble des projets. L'enfant pour grandir à l'école doit se sentir en sécurité affective, celle ci passe par la sécurité en société (scolaire) qu'il doit savoir garantie par la loi. L'enfant peut être un acteur des règles. Mais les adultes doivent au préalable se mettre d'accord sur tout ce qui est négociable ou non négociable, et trouver ensemble de justes réponses aux transgressions : savoir exprimer sa colère sans qu'elle soit destructrice pour l'enfant, mettre en place des sanctions qui responsabilisent, qui ne dévaluent pas un enfant mais qui mettent en valeur la réparation, l'entraide et la restauration de l'image de soi... En co-élaborant des règles, l'apprenti député va expérimenter, et réfléchir aux conditions d'efficacité des décisions pour qu'elles favorisent le bien être de chacun au sein d'un groupe.

EM-V

Il s'agit par exemple de décider des activités qui seront pratiquées au cours de trois jours en autonomie, dans un petit groupe d'adolescents, muni d'un budget à autogérer, et sous réserve du respect de la réglementation, garantie par le directeur : courses au marché ou en grand magasin, piscine, cinéma, vélo ou bus, pêche, camping ou nuits à la belle étoile, cuisine à tour de rôle ou tous ensemble, menus, etc.

Le consensus est possible, pourvu qu'on le cherche avec les personnes concernées par le problème, qui ont intérêt à ce que le problème soit résolu, et à condition que la décision prise puisse être mise en œuvre par le groupe lui-même. Une autre condition est que chacun soit écouté, en particulier ceux qui ont un avis différent de la majorité. Plus qu'« un homme, une voix, et le respect du plus grand nombre », le groupe devient capable de coefficienter les avis, en fonction des **besoins de chacun**. Si Léa est empêchée de mettre les oreilles dans l'eau par une otite, et même si tous les autres adorent la piscine, le groupe tiendra compte du problème de Marguerite et cherchera une autre idée, plutôt que laisser Léa sur le bord.

La présence de l'animateur se limite à la garantie du processus, sans intrusion dans le contenu des débats.

Mais ce rôle est essentiel, car c'est le respect des règles du jeu qui rend possible la qualité de la décision. Au fil du temps, les adolescents apprendront à jouer ce rôle.

Tout d'abord, est-on d'accord sur la définition du problème ? Y a-t-il urgence à décider ? Est-il adéquat de décider par consensus ? Quelles sont les positions de repli si le consensus n'est pas atteint ?

La récolte systématique de tous les avis doit précéder le débat, en reformulant bien pour dissiper les malentendus. Il s'agit d'entendre les peurs, les besoins qui les motivent, sans jamais les tourner en dérision. Une « foire aux idées » intégrera le plus possible d'avis, en remplacer les « mais » par des « et ». Les points d'accord seront notés et des compromis proposés. S'ils sont acceptables, c'est-à-dire si personne ne désire bloquer le choix d'une solution, on peut noter les réserves et les abstentions pour une prochaine fois, le consensus est atteint. Si quelqu'un bloque, il explique pourquoi, le groupe doit l'entendre davantage, pour imaginer une nouvelle solution. Les décisions prises par consensus sont bien respectées et induisent une culture de solidarité. ■

ELISABETH MAHEU, MEMBRE DU MAN ET DE L'IFMAN NORMANDIE.



Le toboggan : Expérience vers une citoyenneté active dans une école maternelle de Normandie

Acceptons-nous les jeux de bagarre ?

Comment gérer les pommades pour lèvres gercées ? Peut-on apporter des jouets à l'école ? Peut-on jouer avec les branches des arbres tombées par le vent ? Nous n'évacuons aucun problème, aucune demande d'enfants, car tout peut devenir apprentissage ! Nous visons l'autonomie de l'enfant (prendre la parole, argumenter, prendre des responsabilités, rendre des comptes) et le respect des autres (respecter les temps de parole, écouter les suggestions, doléances, être porte-parole du plus démuné).

Nous relatons ici l'exemple du toboggan, qui porte sur la garantie des droits humains « **Je ne me blesse pas, je ne blesse pas les autres, je n'abîme pas ce qui appartient à un autre ou à tous** ». Cette **Loi est dite** en grand groupe et en classe. **Il s'agit de construire les règles pour donner corps à cette loi**, par rapport à cette activité précise.

Des enfants montent sur la glissière, empêchant les autres de descendre ou risquant le choc. D'autres se mettent la tête en bas ou descendent à deux. Nous avons besoin de règles pour les jeux du toboggan. La demande de règles est faite par les enseignants. Les grands, les moyens, les trois enseignants se réunissent tous les lundis après-midi (quand les petits dorment), avec des invités si le sujet les concerne (les dames de service, par exemple). Après discussion sur les dangers de ce jeu, nous allons donc élaborer une règle. Cette fois, il y a eu consensus. Il a été décidé que le toboggan s'utilisait dans le sens de la descente, assis, un par un, et en attendant que l'enfant qui précède soit arrivé. Cette règle concerne tous les utilisateurs du toboggan. L'enseignant surveille le toboggan et vérifie qu'il n'y a pas d'autres sortes de danger, qui ne seraient pas pris en compte par cette règle.

Les règles naissent d'un constat de non-respect spontané de la loi, d'un conflit, d'un problème (danger, objet cassé...), et d'une demande (d'enfant ou d'adulte). Nous avons besoin de règles de sécurité, de civilité, de protection de l'environnement et du matériel, d'organisation du temps scolaire (décloisonnement...), de convivialité...

Il peut y avoir plusieurs propositions de règles ; on vérifie leur conformité avec la loi non négociable ; les propositions des enfants sont acceptées en priorité après discussion sur leur bien fondé. Les propositions peuvent être essayées et celle qui convient le mieux après évaluation ensemble est choisie. Il pourrait aussi y avoir vote, mais, après essai, le vote est le plus souvent évité. Les enfants de cet âge ne considèrent pas le vote comme décisif, car il y a confusion entre vote et choix, et donc le ralliement à la majorité n'est pas compris.

Comment les règles sont elles publiées? Comment

peut-on en prendre connaissance ? Qui est le garant ?

Une photo présentant un enfant assis en haut du toboggan a été affichée au départ de la glissière. Un grand et un moyen se sont proposés pour présenter la photo aux petits. Tous les enfants étaient responsables de l'information individuelle auprès des petits qui utilisaient mal le toboggan. Une trace visible de la décision prise est affichée sur le lieu de l'activité. Les grands apprennent à reformuler et à expliquer la règle. Ils apprennent aussi à ne pas oublier les plus jeunes, en leur rendant la règle accessible. L'enseignant, la dame de service, le parent intervenant extérieur, ou les enfants pouvaient intervenir pour redire la règle si un enfant se « trompait ».

Le responsable de l'activité reste toujours garant, mais l'enfant peut intervenir quand ce rôle lui a été attribué.

Après plusieurs jours de pluie l'affiche en très mauvais état est retirée. L'enseignant s'adresse à Pierre qui vient de descendre le toboggan la tête la première : « tu ne te souviens plus de ce que l'on a décidé ? - Si, mais la pancarte n'est plus là » répond Pierre. Nous en reparlons en réunion, et là, il est décidé de mettre les règles non plus sur les lieux d'activité, mais dans « **un livre qui sera notre mémoire** ». La réponse « je ne savais pas » n'est plus acceptée.

Une règle est valable même sans son affichage, on ne suit pas une règle seulement quand le gendarme est là. La règle est permanente, tant que l'instance habilitée ne l'a pas modifiée. Elle est consignée dans un document tiers qui ne permet pas de la remettre en question quand cela nous arrange.

Quelles sont les conséquences quand la loi est bafouée, quand la règle n'est pas suivie ?

Il est utile d'éclaircir avec le contrevenant la raison de son acte : règle non comprise ? bafouée volontairement ? non acceptée ? En fonction de la raison exprimée, la règle peut être transformée, ou bien réaffirmée. Ensuite, les enfants sont informés que s'ils dérogent encore à cette règle, ils seront obligés de prendre des responsabilités (surveiller la cour avec l'enseignant pour observer les dangers), ou bien « être interdits de faire... ». On élimine toutes les fausses sanctions : « j'ai demandé pardon »... Réparer les choses endommagées, s'excuser auprès de ceux qu'ils ont gênés, cela s'applique dès la première fois, dès qu'il y a eu dommage, et même si ce n'est pas fait exprès... C'est l'apprentissage de la responsabilité civile. La « sanction » (travail sur la règle, privation de l'usage du jeu...) dépend des circonstances, du motif, de la conscience ou non d'avoir transgressé. C'est l'apprentissage de la responsabilité pénale ■

GÉRALDINE HÉDOUIN, ENSEIGNANTE EN ÉCOLE MATERNELLE,
MEMBRE DU RÉSEAU ÉDUCATION DU MAN.

COMMENT ÉVALUER LA RÉUSSITE D'UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ?
Plutôt que de comptabiliser les conflits, nous évaluons la manière dont ils se régulent : prise de pouvoir, effacement ou négociation, appel à l'autorité ou à un tiers autre... Qu'advient il des règles construites ensemble ? Comment évoluent les transgressions, les provocations, en distinguant le « hors la loi » (la loi c'est pas mes oignons) et le « touche -limite » (dites-moi non) ? Quelles sont les prises de responsabilité (y a t-il toujours autant de jeux dangereux ?). C'est forcément un long apprentissage, acceptons d'expérimenter des règles qui peuvent paraître « boiteuses », si les enfants ne trouvent pas d'arguments contre et si la loi reste intacte. Et récoltons quelques fleurs, quand Louis dit : « dans un nouveau jeu, d'abord il faut se mettre d'accord sur les règles » ; ou quand une maman nous dit : « je suis obligée de faire le tri des déchets parce que vous le faites à l'école »...

Au collège, au lycée, la permission d'appartenir !

MARIE-CHRISTINE SEYS ENSEIGNE DEPUIS PLUS DE TRENTE ANNÉES COMME PROFESSEUR DE LETTRES À DES ADOLESCENTS OU DE JEUNES ADULTES D'ORIGINES SOCIALES ET ETHNIQUES TRÈS DIVERSIFIÉES. UN DE SES OBJECTIFS EST DE LES AIDER À SE CONSTITUER UNE « CONSCIENCE CIVIQUE » POUR SE SENTIR MEMBRES À PART ENTIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ; C'EST UNE DES MISSIONS ESSENTIELLES DE L'ÉCOLE. MC SEYS EST ÉGALEMENT FORMATRICE EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE. CE TEXTE EST EXTRAIT DE SON ARTICLE PUBLIÉ DANS LA REVUE "ACTUALITÉS EN AT " N°112 OCTOBRE 2004, « AT ET CONSCIENCE POLITIQUE ».

Les difficultés d'intégration de nombre d'élèves d'horizons culturels divers m'ont incitée à faire l'hypothèse que l'acquisition de cette permission d'appartenir (selon l'Analyse Transactionnelle), conditionnait en partie leur réussite scolaire et plus largement leur réussite sociale. Si l'on considère que la permission d'appartenir associe la possibilité interne et la capacité relationnelle de trouver et de prendre sa juste place au sein d'un groupe, celle-ci s'exercera, au sein du groupe-classe, celui-ci étant lui-même intégré dans un groupe plus large, l'établissement scolaire, puis plus large encore la cité et la société toute entière et au-delà, le monde.

Appartenir c'est d'abord se sentir exister comme individu au sein d'un ensemble modeste et donc comprendre le sens et la logique de son fonctionnement ; pour cela, l'enseignant a à mettre en place un processus qui permette à chacun de satisfaire ses besoins de structure, de reconnaissance et de stimulation. La place donnée à l'explication des règles de vie en commun (structure) est primordiale et indissociable de celle donnée à l'émergence des besoins et des permissions adéquates (reconnaissance) en cohérence avec les règles, ceci pour que chacun se sente à la fois en sécurité et à l'aise dans le travail aussi bien que dans les moments moins structurés ... Cette élaboration permet aux jeunes gens d'intégrer la notion si complexe de Loi civique et d'en comprendre la nécessité pour vivre en société et être en relation avec autrui pour construire le monde.

Je suis en effet frappée de l'ignorance de la loi par les adolescents, qui les amène régulièrement à se retrouver en conflit avec l'autorité parfois même de manière totalement « innocente » voire « candide » ! Un exemple courant est le fait de maquiller leur identité, au besoin en écrivant un faux nom sur leur carnet de correspondance, quand ils sont pris pour avoir resquillé dans le bus ou le métro ; ils ignorent alors « de bonne foi » qu'il s'agit d'une faute au terme de la loi ... il me semble important qu'ils apprennent que la loi ne se discute pas dans les lieux où elle s'applique. L'Analyse Transactionnelle, en soulignant la protection apportée par les règles permet une intégration en douceur de celles-ci parce qu'elles sont toujours assorties de permissions élaborées ensemble, qui sont assimilables à une respiration et permettent de saisir le rapport entre devoirs et droits dans la vie sociale.

La permission d'appartenir passe aussi par le sentiment d'avoir sa place qui implique la recherche et le choix d'une place dans la classe : certains élèves bougent beaucoup dans l'espace avant que l'enseignant ne les invite avec une fermeté rassurante à se fixer, au moins pour un temps, à une place précise et à en faire l'expérience pour prendre place dans le groupe. En positionnant leur corps, ils acquièrent des repères précieux par rapport aux autres membres du groupe et au leader. Trouver sa place en classe, c'est symboliquement être légitime comme élève mais aussi comme citoyen, avec la nécessité de se trouver un logement plus tard pour être répertorié comme citoyen et, jusqu'à une période très récente, les « S.D.F » en France n'étaient pas recensés officiellement.

Une autre façon de mettre en oeuvre la permission d'appartenir est le fait de se nommer et d'entendre les autres le faire : il est essentiel que le nom et le prénom de chacun soit correctement prononcé et orthographié. (Je n'en veux pour preuve que l'énergie qu'ils mettent à rectifier toute erreur éventuelle !). Ainsi l'appel peut être un moment chargé de vraie reconnaissance surtout s'il s'accompagne d'un échange de regards. L'état civil à travers le nom est en effet la première dimension

citoyenne puisqu'il marque l'appartenance à la communauté sociale. Il apparaît important aussi de dire plus précisément qui l'on est. J'ai souvent observé avec une certaine émotion combien le fait d'amener les adolescents à dire à voix haute au moins une de leurs qualités favorisait l'intimité entre eux et donc l'appartenance au groupe... De même dans notre société de plus en plus multiculturelle, il est facilitant pour l'intégration à un pays qui n'est pas son pays de naissance de pouvoir illustrer celui-ci de quelques mots ou images pour se sentir reconnu et pouvoir s'intégrer au pays d'accueil... Cela permet aussi d'approcher la notion de « citoyen du monde ».

Une dernière dimension de la construction de l'appartenance est le repérage clair des frontières qui permet de structurer le groupe. Déterminer ensemble qui appartient et qui n'appartient pas au groupe assure la stabilité et la sécurité et permet de comprendre que n'est pas citoyen qui veut et qu'on peut perdre « ses droits civiques » en cas de faute grave. Cela introduit la notion de responsabilité et permet d'aborder de façon positive la question des déviances et de parler des sanctions positives qui permettent à la personne de réintégrer la communauté tout en protégeant le groupe.

Identifier clairement le leader du groupe et à quoi il sert, permet d'avoir des échanges passionnants avec les adolescents sur les questions d'autorité... C'est l'existence même d'un leadership qui rend possible la contestation et permet la négociation pour peu que le leader soit respectueux des personnes et du contrat. C'est tout le contraire de « l'anarchie » qui profite aux plus forts, experts dans les jeux de pouvoir. Les jeunes comprennent vite ainsi l'intérêt de la démocratie... ■

LA THÉORIE DE BASE DE L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE a été mise au point dans les années 50 aux U.S.A par le docteur Éric Berne et un petit groupe de psychologues. C'est une méthode d'analyse de la structure de la Personnalité, de la communication entre les gens, des règles qui sont instituées dans les relations de groupe. Elle étudie nos comportements, nos attitudes, nos paroles, nos réactions physiques et émotionnelles à l'aide de paramètres analytiques tel que les états de moi et les positions de vie.



Coordination française pour la Décennie

148 rue du Fbg Saint-Denis - 75010 Paris • Tél. : 01 46 33 41 56 • Fax : 01 40 51 70 02 • coordination@decennie.org • www.decennie.org

La Décennie

Les années 2001-2010 ont été proclamées par l'ONU "Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde".

La Coordination française pour la Décennie

Associations membres :

- ACAT
- ACCES - Clairière de Paix
- ACNV
- AIRE
- Alliance nationale des UCJG
- ANV
- APRP
- Arche de Lanza del Vasto
- Artisans de Paix
- Atelier de paix du Clunisois
- CCFD
- CRNV de Midi-Pyrénées
- Centre Quaker International
- CERAF Médiation
- Collège lycée international Cévenol
- Conflits sans violence
- CPCV Ile-de-France
- CPCV Rhône-Alpes Auvergne
- Cultivons la paix
- Cun du Larzac
- Démocratie et spiritualité
- DIH Mouvement de protestation civique
- Ecole de la Paix
- Emmaüs France
- Enseignants pour la paix Midi-Pyrénées
- Esperanto - SAT-Amikaro
- Etinelle
- Franciscain International France
- Génération Médiateurs
- Gers Médiation
- IFMAN
- Initiatives et changement
- IPLS
- IRNC
- Justice et Paix France
- La Maison de Sagesse
- Le Soc - Maison Jean Goss
- Le Souffle - France
- Le Valdocco
- LIFPL - WILF
- Ligue de l'enseignement
- MAN
- MDPL - Saint-Étienne
- MIR
- Non-Violence XXI
- NVA
- NVP Lorraine
- Paix Sans Frontière
- Partage
- Pax Christi - France
- PBI - Section française
- Psychologie de la Motivation
- Réseau Espérance
- REVEIL
- Secours Catholique - Caritas France
- World Vision - France

La Lettre

Lettre de la Coordination française pour la Décennie.

Abonnements

4 numéros, Par courriel, gratuitement sur demande. Par courriel, 5 euros pour l'année, auprès de la Coordination française pour la Décennie.

Une association

Temps de Rencontre, temps de Parole, 3, rue Carnot 95150 Taverny. Tél. 01 39 60 02 31
L'association a réalisé :

Une exposition, *L'Autre, la Loi et Moi ou comment être libre avec la Loi*, réalisée par Edith Tartar-Goddet et François Goddet de l'association. L'exposition se présente sous la forme de feuilles au format A4 qu'il est recommandé de photocopier en l'agrandissant au format A3.

Une revue

La revue *Non-Violence Actualité*, dans son numéro 268 de juin 2003 a pour thème La loi et moi. « Obéir à la loi – sans soumission – c'est en accepter l'autorité comme une parole vivante et constructive, c'est la considérer comme un

Un Bulletin Officiel de l'éducation national

Le BO spécial n°8 du 13 juillet 2000 traite des procédures disciplinaires et du règlement intérieur des établissements scolaires. Pour la première fois, nous avons un document qui affirme que la procédure disciplinaire propre aux établissements scolaires ne sauraient ignorer

Quatre sites internet

http://www.nonviolence-actualite.org/revue/numeros/268_r.htm

Ce site décrit un grand nombre de ressources pédagogiques pour l'éducation à la loi symbolique. Ces ressources sont classées en : Expos, Vidéos, Animations, Jeux, livres.

<http://www.irenees.net/fiches/fiche-documentation-149.html>

L'École de la Paix de Grenoble, présente sur le site Irénée « Des lois pour vivre ensemble », son outil d'éducation à la paix et au vivre ensemble pour les 9-12 ans.

www.decennie.org

Sur le site de la Coordination française vous retrouverez, dans les actes du forum « la non-violence à l'école » de 2003, le témoignage d'Aline Peignault, principale du collège du Haut-Mesnil à Montrouge. Elle explique comment le Contrat de Respect Mutuel a été mis en place

Agenda

Le 9 décembre 2006, se tiendra le quatrième forum « La non-violence à l'école » Des représentants des principaux partis politiques, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves sont invités à venir présenter leur position sur l'éducation à la non-violence et à la paix et sur son introduction officielle dans les programmes scolaires.

Appel à contribution

Les prochains numéros porteront sur :

- Les discriminations
- Les sanctions
- La solidarité internationale

Un document pédagogique intitulé : *Raconter la loi symbolique aux adolescents*. « **La loi symbolique est la loi intériorisée**. Elle parle au cœur de ceux qui désirent l'entendre et la mettre en pratique. Elle donne des arguments pour respecter la loi juridique. **La loi symbolique est l'esprit de la loi**. » Ce document est destiné aux adultes (parents, enseignants, éducateurs) Il a pour fonction de les aider à comprendre les relations que l'adolescent entretient avec la loi, de leur donner des outils pédagogiques.

contrat indispensable pour « vivre ensemble » Si la loi est parfois dure, l'absence de loi est toujours synonyme de violence.

Non-Violence Actualité, BP 241, 45202 Montargis cedex. Tél. 02 38 93 67 22

les principes généraux du droit qui s'appliquent à toute procédure, notamment : le principe de la légalité des sanctions et procédures, le principe du contradictoire, le principe de la proportionnalité de la sanction et le principe de l'individualisation de la sanction.

dans son collègue. « Le Contrat de Respect Mutuel est un référentiel de valeurs. Il complète de règlement intérieur dont il renforce le sens et la portée » En quelque sorte, le règlement intérieur est la loi et le Contrat de Respect Mutuel est l'esprit de la loi.

<http://www.ado.justice.gouv.fr/htm/info.htm>

Ce site est conçu pour répondre aux questions que se posent les jeunes sur la Justice en France. Destiné prioritairement à un public de collégiens (classes de 4ème), il cherche à expliquer de façon claire et simple le fonctionnement de l'institution judiciaire. En travaillant, d'une part, avec des classes pilotes et leurs professeurs d'instruction civique, et d'autre part avec un comité d'experts professionnels du droit, les concepteurs du site ont cherché à réunir une information pertinente, exacte et accessible à tous : enfants, professeurs, parents.

Pour tout renseignement : coordination@decennie.org

Du jeudi 16 au dimanche 19 novembre 2006 de 9 h 30 à 18 h se tiendra le salon de l'éducation à PARIS EXPO, porte de Versailles à Paris. Il est organisé par la ligue de l'enseignement. La coordination française pour la Décennie et l'association Non-Violence Actualité partageront un stand durant toute la durée du salon.

Nous souhaitons recueillir les témoignages de vos initiatives concernant ces thèmes. Merci de l'envoyer au secrétariat de la Coordination.

Le remonte-pente

Objectif : Comprendre la nécessité d'établir des règles pour bien vivre ensemble. Sans règle personne n'y trouve son compte. Avec des règles acceptées par tous, il y a du plaisir à vivre ensemble.

Matériel : La bande dessinée en annexe, photocopiée pour distribuer aux élèves

Source :

Maryse Delobeaue, Michel Llorca, Fabien Pujervie, Pierrick Vivien, *Des mots à dessein, Parcours Civique*, éd. Scéren/CRDP de Haute-Normandie, 2004

Il s'agit de 61 fiches, formatées à l'identique. A droite, une page de bande dessinée où les acteurs sont des animaux, sans texte, qui invitent à mettre des mots sur les situations représentées. A gauche, une fiche de préparation de séquence, très structurée pour accompagner l'enseignant dans l'utilisation de ce support. Elle propose successivement

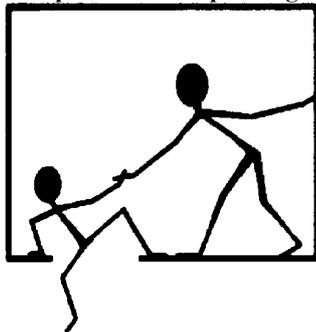
- 1- Une procédure de discussion (Ce que l'on voit ; ce que l'on pense ; élaborer une trame de l'histoire)
- 2- Un transfert dans le vécu des enfants : « qui a déjà rencontré dans sa vie une situation comme celle-là ? »
- 3- Principe de généralité ou les bonnes idées à retenir.

Les fiches sont accompagnées d'un CDrom, qui montre des extraits de séances devant une classe, avec de belles expressions d'enfants sur des sujets difficiles.

Le document est photo copiable pour une utilisation pédagogique.

Démarche pédagogique :

Le parcours civique : logo



Introduire la séance : durée 5 minutes

- Les intentions éducatives : Nous passons maintenant à une séance d'éducation à la non-violence et à la paix. Qui peut nous rappeler pourquoi nous faisons cela ? (*Pour apprendre à bien vivre ensemble, pour éviter les bagarres, pour pouvoir mieux travailler ensemble, pour se parler sans se fâcher, etc.*)

- Expliquez comment va se dérouler la première partie de la séance : Expliquez que vous allez leur présenter une bande dessinée composée de deux vignettes. Vous leur distribuerez d'abord la première vignette et vous les

inviterez à bien l'observer, silencieusement pendant quelques instants. A partir de ce dessin vous entamerez avec eux une discussion pour définir **le problème** présenté dans la vignette, c'est-à-dire ce qui ne va pas. Ensuite, ils seront invités à proposer des solutions pour résoudre ce problème. Vous leur distribuerez ensuite la deuxième vignette qui présente le dénouement, la solution trouvée par le dessinateur.

Procédure et discussion : De 20 à 30 minutes

- Distribuer la vignette 1

Mener une exploration systématique -ce que l'on voit : où se passe la scène ? Quels sont ces animaux ? Que font-ils ? (*Montagne, neige, pistes de ski. Au premier plan un élan croule sous neuf marmottes. Une marmotte appelle trois autres élan qui sont réticents. Au second plan un élan s'est écroulé sous la charge. Seules deux marmottes skient, un élan descend la pente.*)

Cette fiche est l'une des 61 leçons de vie proposées. Le scénario est le suivant : Aux sports d'hiver, les marmottes se bousculent sur le dos des élan qui servent de remonte-pente. Personne n'y trouve son compte. La mise en place de règles simples permet à tout le monde de profiter de l'activité. La leçon tirée de cet enseignement est la nécessité de la régulation du groupe pour un « bien vivre ensemble »

Discuter de l'attitude, des membres du groupe et de son fonctionnement

- Pourquoi les marmottes s'agglutinent-elles sur le même élan ? (*Elles veulent toutes être la première. Elles ignorent la souffrance de l'élan...*)
- Pourquoi les trois élans sont-ils réticents ? (*Ils ne veulent pas subir le sort de leurs congénères.*)
- Combien y a-t-il de marmottes ? (*Il y a 19 marmottes*)
- Quelle est la proportion de marmottes qui skient ? (*Deux marmottes skient. Cela fait $(2 : 19) \times 100 = 10,5 \%$ des marmottes qui skient*)
- Comment sont-elles montées ? (*On peut penser qu'elles sont montées avec un élan qui n'était pas surchargé*)

Émettre des hypothèses -ce que je pense

- Que va-t-il se passer ? Comment la situation va-t-elle évoluer ? (*Les élans s'en vont, ils refusent de subir. Les marmottes vont monter à pied ou abandonner l'activité.*)
- Comment la situation pourrait-elle évoluer positivement ? (*Ils vont limiter la charge des élans, faire la queue...*) Autrement dit, **ils vont s'organiser et établir des règles.**

Distribuer la vignette 2

Mener une exploration systématique -ce que l'on voit

- Quelle est la proportion de marmottes qui skient ? (*Il y a 8 marmottes qui skient sur 19 marmottes. Cela fait $(8 : 19) \times 100 = 42,1 \%$ des marmottes qui skient*)
- Comment sont-elles montées ? (*Elles montent par deux chacune à leur tour. Il y a une file d'attente et une rotation des élans*) Il y a **une règle qui permet une organisation.**
- Comparer situation et attitudes avec la vignette 1 (*Relever l'amélioration du fonctionnement et les indices de satisfaction pour les marmottes et pour les élans : à leurs sourires on a l'impression que tous prennent du plaisir à la nouvelle manière de fonctionner*)

Émettre des hypothèses -ce que je pense

- Que s'est-il passé entre les deux vignettes ? (*Une marmotte ou un élan a dit STOP.*)
- Comment ont-ils décidé ? (*Ils ont discuté pour savoir comment faire, c'est-à-dire **comment s'organiser.** Ils se sont servis de l'expérience des deux marmottes qui avaient pu monter agréablement dans la première vignette. Ou bien, une des marmottes propose une règle, une organisation dont elle a déjà eu l'occasion de faire l'expérience, etc.*)
- Conclure -récapituler l'histoire -élaborer ensemble la trame de l'histoire.

Par exemple :

1- Blocage dû à un fonctionnement individualiste

2- Un temps de discussion et d'élaboration de règles

3- Amélioration du fonctionnement du groupe et satisfaction individuelle

Transferts : 10 minutes

Qui a déjà rencontré ou vécu une situation comme celle-là, à l'école, à la maison, dans la rue... ? Est-ce que cela vous rappelle des histoires que l'on a vues en classe ?

Par exemple :

- En début d'année, la bousculade au moment de la rentrée en classe a été évoquée lors d'un conseil et des règles ont été élaborées.
- Les décharges sauvages nuisent à l'environnement de tous. Les conseillers municipaux mettent en place une organisation du ramassage des déchets.
- À la maison, suite à des disputes sur les programmes de télévision, maman a interdit la télé. On en a parlé. Maintenant nous choisissons le programme à tour de rôle.

Principe de généralité : 10 minutes

À partir de ce que nous avons dit et de ce que nous avons écrit au tableau, nous allons rédiger une phrase pour retenir ce que nous avons dit d'important à propos de cette histoire

Par exemple :

- Dans un groupe, les règles permettent à chacun de trouver son compte.
- Dans un groupe, si chacun ne pense qu'à lui-même, personne ne peut être satisfait.
- Face à un problème collectif, la discussion est un moyen de trouver des solutions.

Vocabulaire :

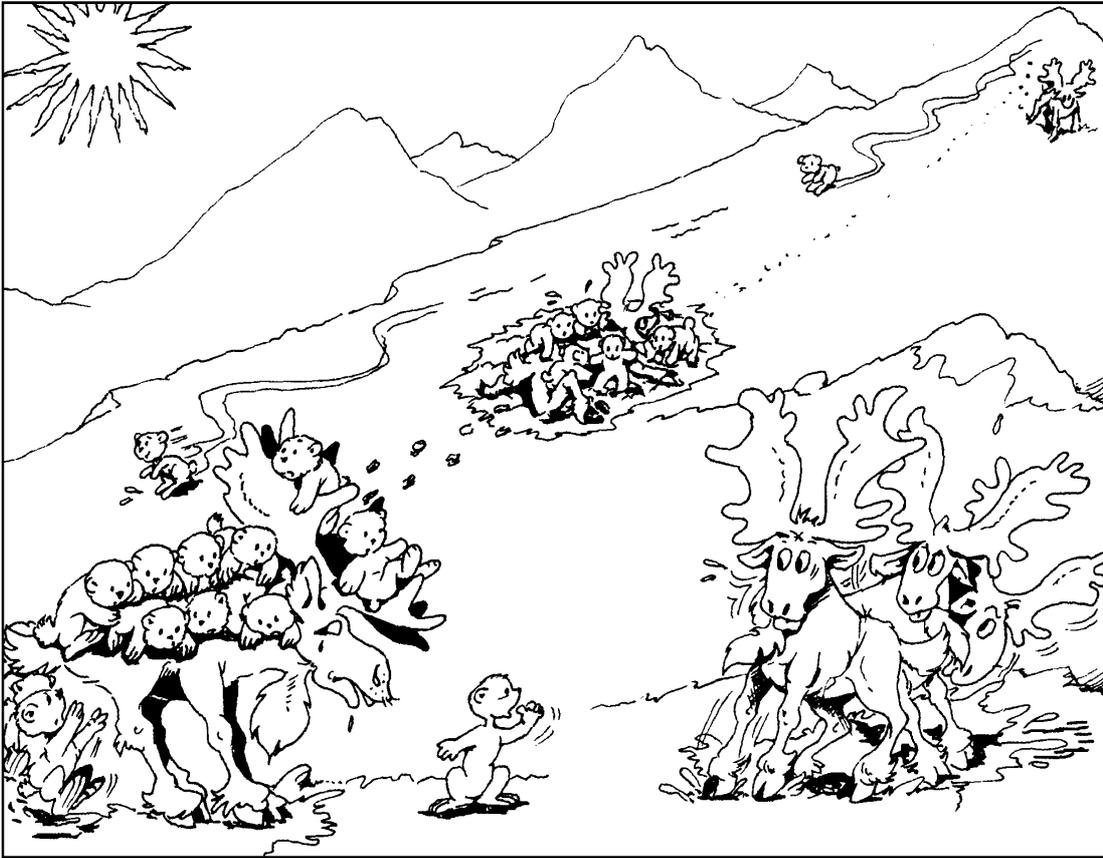
Il est proposé de promouvoir un vocabulaire élaboré qui permette aux élèves, en fonction de leur âge, d'utiliser le mot juste et précis afin que tous parlent de la même chose. Ce travail est constant au cours de la séance. Vous notez toutes les propositions des élèves au tableau tout au long de la séance et, quand vous le jugez utile, vous proposez l'expression appropriée. Pour cette fiche vous pouvez vous référer aux mots suivants :

MOTS-CLEFS :

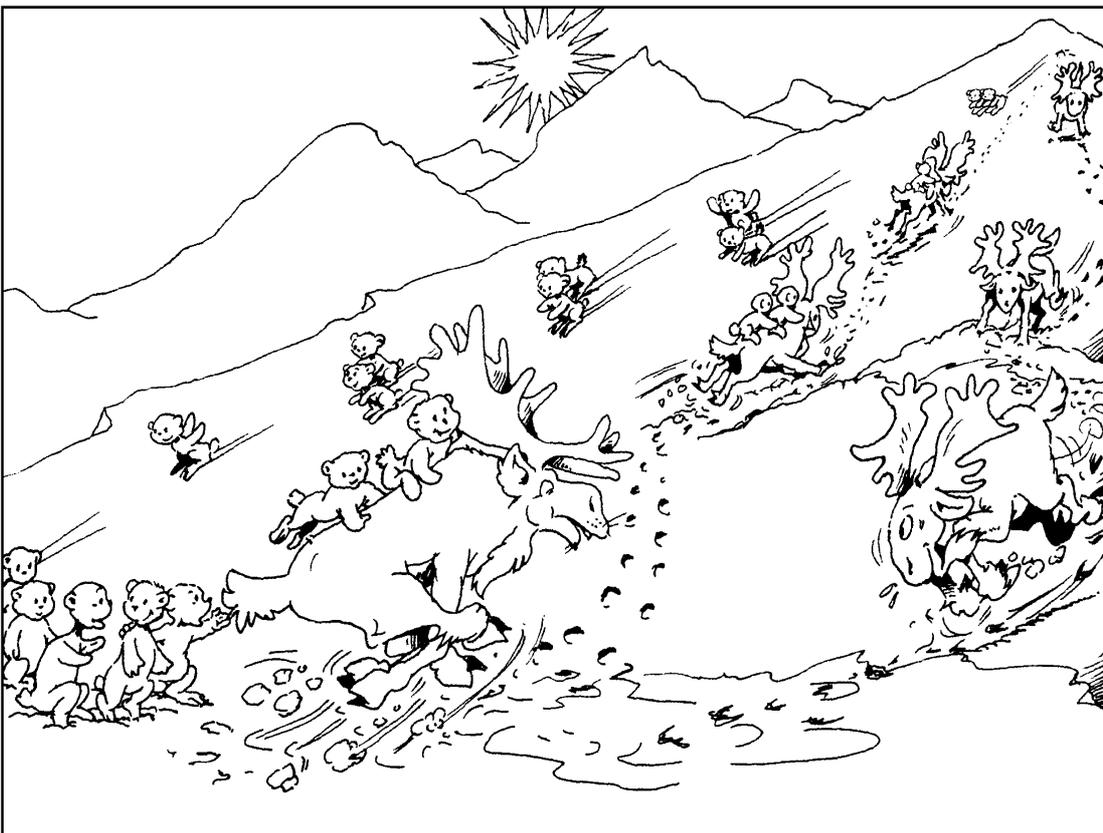
décider
égocentrisme, égoïsme
harmonie
organiser
profiter
proposer
règle, respect
se parler
vivre ensemble

VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE :

resquiller
file d'attente
remonte-pente
bousculer
surcharge
épuiser
élan.



vignette 1



vignette 2